

**Notice explicative de la fiche de présentation de la première demande
de renouvellement de l'agrément**

PREMIERE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT
PRÉSENTÉE PAR

Nom de l'organisme : développer les acronymes s'il y a lieu.

Nature juridique : SA ; SARL ; SAS ; SASU ; SCP ; Association ; Établissement public ; Profession libérale, etc.

Nom et numéro du département : celui du siège social de l'organisme ou de résidence du requérant pour les demandes individuelles. *Ex : Ain (01)*

I. ORGANISME DEMANDEUR

Nom	:	Nom de l'organisme
Adresse	:	Adresse complète
Statut	:	Nature juridique, montant du capital si société, date de déclaration ou d'immatriculation, décret de création si établissement public
Contact - Coordonnées de la personne chargée de la constitution du dossier de demande d'agrément	:	Prénom, nom :
	:	Téléphone :
	:	Courriel :
	:	Site web : celui de l'organisme
Date de la décision du premier agrément	:	
Date de la décision du dernier agrément	:	
Date d'expiration du dernier agrément	:	Calcul de la date d'expiration : date de réception de la décision (date de l'AR) + 2 ans
Date de dépôt de la demande de renouvellement de l'agrément	:	A remplir par l'administration

II. IDENTITE DES DIRIGEANTS ET/OU ADMINISTRATEURS RESPONSABLES
(Possibilité d'ajouter des lignes supplémentaires ou d'en supprimer)

Indiquez le titre ou la fonction dans l'organisme (ex : Président)	:	Civilité, prénom, nom et profession ou activité
	:	
	:	
	:	

III. OBJET DE L'ORGANISME

Compétence de l'organisme en matière de formation des élus locaux :

Citer l'article des statuts ou du décret qui précise l'objet de l'organisme : L'article 2 des statuts / du décret dispose que l'organisme a pour objet « ».

IV. MOYENS DE L'ORGANISME

4-1 Moyens humains

-**Personnel administratif** : nombre de personnes et description des tâches effectuées pour la gestion administrative des formations des élus locaux.

-**Équipe pédagogique** : profession ou activité actuelle, parcours professionnel, expériences et/ou connaissances de la gestion des collectivités locales, expérience pédagogique, thèmes de formation dispensés aux élus locaux. (+ joindre les CV au dossier)

4-2 Moyens techniques

Décrire les locaux : bureaux, salles de formation (nombre et contenance), location de salles, salles mises à disposition par, etc.

Décrire le matériel informatique et pédagogique détenu et/ou utilisé pour dispenser les formations.

4-3 Moyens financiers

Préciser le nom et l'adresse du cabinet d'expert comptable ou du commissaire au compte.

Les comptes annuels pour les deux derniers exercices clos attestés par un commissaire aux comptes pour les organismes qui sont légalement soumis à leur contrôle.

(merci d'indiquer les moyens correspondant aux **deux derniers exercices clos** : année 2017 ou 2019 puis année 2018: les chiffres et documents de l'année 2019 devront remplacer ceux de l'année 2017 dès la validation des bilans et comptes de résultats (et liasses fiscales correspondantes éventuellement) de l'exercice 2019. *rayer les mentions inutiles ci dessous -

◆ *Examen des comptes de résultat*

Montant net des produits d'exploitation :

2017 ou 2019* : X €

2018 : X €

Résultat de l'exercice :

2017 ou 2019* : X €

2018 : X €

◆ *Examen des bilans*

Total du bilan :

2017 ou 2019* : X €

2018 : X €

Fonds propres ou capitaux propres :

2017 ou 2019* : X €

2018 : X €

Disponibilités : X € (au 31 décembre 2018 ou 2019*)

Valeurs mobilières de placement : X €

V. ACTIONS DE FORMATION RÉALISÉES AU PROFIT DES ÉLUS LOCAUX :

5-1 Bilan pédagogique

◆ *Effectifs formés*

Mandat détenu par le stagiaire	2018		2019		Total	
	Nb stagiaires	Nb heures par stagiaire	Nb stagiaires	Nb heures par stagiaire	Nb stagiaires	Nb heures par stagiaire
Maires						
Adjointes aux maires						
Conseillers municipaux						
Conseillers communautaires						
Conseillers départementaux						
Conseillers régionaux						
Total						
Autres publics						

◆ *Formations réalisées*

Année 2018 :

Année 2019 :

Préciser pour chaque année de la période d'agrément, les actions de formation réalisées et le nombre d'élus qui les ont suivies (modifier les années si nécessaire).

◆ *Analyse des évaluations*

Décrire succinctement l'analyse de l'organisme au vu des évaluations des formations par les stagiaires.

5-2 Bilan financier

Il s'agit d'indiquer le bilan financier relatif à la seule activité de formation des élus locaux.

Année 2018 : X €

Année 2019 : X €

VI. FORMATIONS PROPOSÉES DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE RENOUELEMENT DE L'AGRÉMENT

6-1 Thèmes, effectif des stagiaires, durée et coûts des formations proposées :

Après chaque action de formation proposée à destination des élus locaux, préciser l'effectif des stagiaires envisagé (minimum et maximum) et le tarif TTC par jour et par élu.

Si les tarifs sont dégressifs en fonction des strates démographiques de la collectivité et/ou du nombre d'élus inscrits à la formation, le préciser (à l'aide d'un tableau éventuellement).

6-2 Modalités d'évaluation :

Un modèle de questionnaire de satisfaction est joint au dossier : oui / non *

**rayer la mention inutile*

Décrire les modalités d'évaluation par les stagiaires de la formation dispensée par l'organisme et joindre au dossier un exemple de fiche d'évaluation si elle est prévue.

6-3 Aire géographique d'intervention :

L'aire géographique d'intervention est : * nationale / régionale / départementale / locale / autre

**rayer les mentions inutiles*

Préciser le choix retenu si nécessaire.

Nota Bene

Veillez joindre cette fiche, imprimée en recto/verso, à votre dossier et la communiquer par mail, en **fichier Word**, à l'adresse fonctionnelle du secrétariat du conseil national de la formation des élus locaux ci-dessous :

dgcl-cnfele-secretariat@dgcl.gouv.fr

Il convient d'indiquer en objet du courriel : PR (*premier renouvellement*) + nom de l'organisme + n° du département.

Vous pouvez adresser vos messages à cette adresse pour toute question relative à l'élaboration de cette fiche et à la constitution de votre dossier.

La fiche de présentation n'est pas un imprimé de demande d'agrément. Elle reprend les éléments essentiels des pièces constitutives du dossier dont la présentation et la contenance sont libres. A ce titre, la fiche de présentation ne doit pas apporter d'éléments nouveaux qui ne seraient pas mentionnés dans le dossier.

La fiche de présentation de la demande, rédigée en Times New Roman police 12, ne doit pas excéder 4 pages pour les dossiers de demande de renouvellement de l'agrément.

Il est nécessaire de compléter toutes les rubriques de la fiche (la seule mention « *cf. pièce X du dossier* » ne suffit pas).

Vous prendrez soin de développer les acronymes utilisés dans la fiche de présentation et/ou le dossier.